

Communiqué de presse

# UNE FÉDÉRATION SECTORIELLE D'ENTREPRISES DU SECTEUR « HEALTH » ET « LIFE SCIENCES » EN VOIE DE CONSTITUTION À LA FEDIL

Des ressortissants de la FEDIL, représentant d'entreprises actives dans le secteur « Health » et « Life Sciences », se sont réunis afin de définir les sujets d'intérêt commun et leur positionnement sur ces sujets et de travailler sur le projet de création d'une fédération dans ce domaine. Ils en appellent les entreprises du secteur à rejoindre cette initiative.

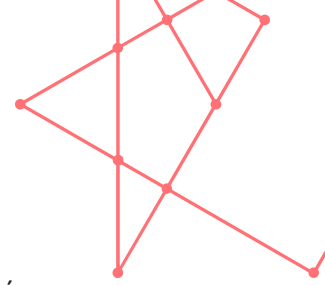
Les entreprises porteuses de ce projet de création d'une fédération sont les suivantes :

- B Medical Systems
- BIONEXT Lab
- Flen Health
- Hospilux
- Hunma Agritech
- House of BioHealth et HE:AL Campus
- Laboratoire Ketterthill
- Laboratoires Réunis
- Molecular Plasma Group
- Probiotic Group

Le « Mission Statement » ci-dessous reflète la vision et les objectifs de la future fédération.

## **MISSION STATEMENT**

Dans le cadre de la stratégie de diversification de l'économie du pays, le gouvernement souhaite faire du secteur de la santé un des piliers de l'économie, comme cela a été annoncé par le ministre de l'Économie, Jeannot



Krecké et ensuite porté par ses différents successeurs. En ce sens, plusieurs initiatives et investissements ont été réalisés aboutissant à un secteur dynamique et d'avenir. Dans ce contexte, les acteurs privés contribuent pour une part non négligeable au développement économique du secteur de la santé. Une véritable « industrie de la santé » est présente et active sur le territoire national.

La fédération rassemble les entreprises privées du secteur « Health » et « Life Sciences » au Luxembourg. Au-delà de son rôle fédérateur, elle est la plateforme d'échange sur les questions et problématiques propres au secteur privé. La fédération est le porte-parole du secteur.

**1. 1) La reconnaissance.**

La fédération ambitionne de promouvoir le secteur privé et d'apporter la visibilité aux activités et au dynamisme de ce dernier ainsi que de le positionner en tant que véritable acteur essentiel de la santé, porteur d'un secteur économique en plein essor.

**2. 2) La vision politique.**

La fédération promeut une vision de la santé centrée sur le patient et l'innovation. Elle prône une coexistence mutuellement bénéfique entre le secteur privé et le secteur public pour favoriser une médecine de qualité. Ce faisant, elle agira comme interlocuteur représentatif envers les pouvoirs publics afin d'appuyer une politique favorisant l'innovation et soutenant le dynamisme du marché.

**3. 3) Le financement.**

La fédération travaillera à favoriser la mise en place d'instruments de financement et de mécanismes d'aides adaptés pour stimuler l'investissement dans le secteur de la santé. Ce faisant, elle s'inspirera de bonnes pratiques d'autres pays.

**4. 4) L'internationalisation.**

La fédération mènera des actions de promotion du secteur vers les régions géographiques définies comme d'intérêt ainsi que des actions de recrutement d'autres acteurs, que ce soit à titre individuel ou en collaboration avec d'autres organisations, telles que la Chambre de Commerce ou Luxinnovation. Elle cherchera également à entrer dans des partenariats visant à dynamiser l'écosystème national.

**5. 5) La digitalisation de la santé.**

La fédération veillera à accélérer les initiatives et les projets de digitalisation du secteur et à saisir les opportunités offertes pour le secteur, notamment sur le sujet des données de santé.

**6. 6) Les ressources humaines.**

La fédération dialoguera avec ses interlocuteurs clés afin d'initier la mise en place de mesures propres au secteur pour faciliter le recrutement de personnel et pour mieux valoriser ses métiers et leur évolution.

**7. 7) La fiscalité.**

La fédération traitera des questions de fiscalité propres au secteur de la santé afin que les incitants fiscaux soient adaptés dans l'intérêt du développement du secteur de la santé pour bien refléter l'objectif stratégique gouvernemental.

**8. 8) La réglementation.**

La fédération abordera les initiatives législatives et réglementaires nationales et européennes de sorte que celles-ci soient suffisamment ouvertes et favorisant l'innovation.